



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RFF

Question écrite n° 558

## Texte de la question

Reprenant les termes de la question qu'elle avait posée en mars 2005 sous la XIIe législature, demeurée sans réponse, Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur le fait que l'association des usagers AUTERLOR s'étonne de la réduction de la vitesse des trains reliant Sarreguemines-Bitche, Saint-Dié - Épinal, Nancy-Merrey, Metz-Conflans et bientôt Thionville-Apach. Cette décision va dans le sens contraire de la volonté de développer le transport collectif manifestée par le conseil régional de Lorraine et éloigne ainsi la France du rééquilibrage des modes de déplacement tant nécessaires et souhaités. Dans ces conditions, la baisse de la fréquentation des trains sur ces lignes ne peut que s'accroître sans aucune perspective de retour et la désertification gagnera du terrain. Elle souhaiterait en conséquence qu'il lui indique les mesures qu'il envisage de prendre afin de remédier à ce problème.

## Texte de la réponse

L'audit sur l'état du réseau ferré national réalisé en 2005 par l'École polytechnique fédérale de Lausanne, à la demande de Réseau ferré de France et de la SNCF, a révélé l'état très préoccupant du réseau ferré national. Pour faire face à cette situation, des ralentissements ont été mis en place sur les lignes les plus dégradées, afin d'y garantir la sécurité des circulations, au détriment, cependant, de la qualité du service. En Lorraine, des lignes ou des sections de ligne entre Sarreguemines et Bitche, Saint-Dié et Épinal, Nancy et Merrey, Conflans-Jarny et Verdun, Thionville et Apach ont été affectées par ces ralentissements. La ligne entre Metz et Conflans n'a, toutefois, jamais été touchée. Pour remédier à cette situation, le Gouvernement a arrêté, en mai 2006, le plan 2006-2010 de rénovation du réseau ferré national, doté sur la période de 1 800 millions d'euros supplémentaires, pour engager la remise à niveau des lignes du réseau ferré national, en priorité les plus circulées. En Lorraine, des travaux de grand entretien, avec remplacement massif de traverses, ont pu être réalisés dès 2006 sur les sections affectées par des ralentissements, grâce aux moyens dégagés par ce plan. Ainsi, tous les ralentissements ont pu être levés fin 2006 et les circulations TER ont été rétablies à leur vitesse normale lors du changement d'horaire de décembre. De plus, en 2007, la mise en oeuvre du plan de rénovation a permis de réaliser le renouvellement complet des deux voies de la ligne Thionville - Apach, pour un montant de plus de 25 millions d'euros. À ce jour, aucun ralentissement n'affecte plus les trains de voyageurs en Lorraine. À la suite des conclusions du Grenelle de l'environnement, qui a souligné les enjeux liés à la mise à niveau du réseau existant, l'effort engagé dans le cadre du plan 2006-2010 de rénovation sera poursuivi avec 400 millions d'euros supplémentaires pour accélérer le rattrapage du retard, améliorer la qualité de service de l'infrastructure et concrétiser ainsi la mise en oeuvre de la politique de rééquilibrage en faveur du transport ferroviaire.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 558

**Rubrique :** Transports ferroviaires

**Ministère interrogé :** Écologie, développement et aménagement durables

**Ministère attributaire :** Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 27 mai 2008

**Question publiée le :** 10 juillet 2007, page 4811

**Réponse publiée le :** 3 juin 2008, page 4670